

LE GROUPE DES ONZE

# Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget du gouvernement du Québec

LES  
GRANDS  
BALLETS



MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
MONTRÉAL

OPÉRA  
DE MONTRÉAL

OM  
ORCHESTRE  
MÉTROPOLITAIN  
Yannick Nézet-Séguin

OSM  
ORCHESTRE  
SYMPHONIQUE  
DE MONTRÉAL

SALLE  
BOURGIE  
MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
MONTRÉAL



To  
HU

13 février 2021

# Recommandations

## Recommandation 1

Que le gouvernement maintienne le fonds spécial pour le rachat des billets invendus par les institutions du secteur des arts vivants et par les musées en conséquence des mesures sanitaires.

## Recommandation 2

Que le gouvernement crée un fonds spécial pour apparier les revenus de dons récoltés par les institutions culturelles pour la mise sur pied d'un fonds de relance.

## **QUI NOUS SOMMES**

Fondé il y a plus de dix ans, le Groupe des onze (G11) regroupe douze grandes institutions culturelles de Montréal, soit Les Grands Ballets Canadiens, La Maison Théâtre, le Musée des Beaux-Arts de Montréal, l'Opéra de Montréal, l'Orchestre métropolitain, l'Orchestre Symphonique de Montréal, la Salle Bourgie, le Théâtre du Nouveau Monde, la TOHU, Bibliothèque et Archives nationales du Québec\*, l'Office national du film du Canada\* et La Place des Arts\*.

Le G11 a pour objectif de faciliter la collaboration entre les grandes institutions culturelles de Montréal afin d'augmenter l'impact des arts et de la culture pour la communauté. À ce jour, cette collaboration a permis des échanges fructueux sur les meilleures pratiques, puis le lancement de projets conjoints en éducation, pour la relève, en démocratisation de la culture, en inclusion et pour le rayonnement des arts d'ici dans le monde.

## **RÔLE DES GRANDES INSTITUTIONS CULTURELLES**

Les grandes institutions culturelles jouent un rôle crucial dans l'écosystème des arts au Québec. Les neuf institutions signataires de ce mémoire génèrent, à elles seules, des dépenses artistiques annuelles de 31 millions de dollars, dépenses qui se traduisent par plus de 4 000 contrats à des artistes et près de 2 000 contrats à travailleurs culturels. La santé financière des grandes institutions a donc un impact direct sur les créateurs, interprètes, artisans, techniciens spécialisés et gestionnaires qui développent la culture d'ici.

Les grandes institutions culturelles assurent, par leur rayonnement local, le rôle de porte d'entrée de la culture pour le grand public. À Montréal, par exemple, un citoyen qui assiste à un seul concert symphonique par année ira probablement entendre l'OSM ou l'OM, un citoyen qui ne fait qu'une seule visite au musée par année ira probablement au Musée des Beaux-Arts de Montréal, ou un enfant qui est introduit au monde du théâtre le sera probablement à la Maison théâtre, pour ensuite fréquenter, adulte, le Théâtre du Nouveau Monde. En d'autres mots, les grandes institutions favorisent la richesse de l'offre culturelle en élargissant le bassin de consommateurs des arts, au profit de toutes les institutions culturelles, aussi nichées soient-elles.

L'importance de nos activités permet aussi le développement d'un réseau de calibre mondial d'institutions d'enseignement supérieur et d'écoles spécialisées aux arts puisque nous donnons des perspectives professionnelles, tant aux finissants qu'aux professeurs. Nous contribuons également à conserver et développer l'expertise et le savoir-faire, souvent très sophistiqués, des différents métiers liés aux arts.

Finalement, de par leur importance et l'importance des réseaux historiques qu'elles ont développés, les grandes institutions rayonnent dans le monde et sont les acteurs clé de la diplomatie culturelle. Cela permet non seulement aux valeurs de notre nation d'être exposées au monde et de contribuer au dialogue des cultures, mais il attire aussi à Montréal et au Québec des dizaines de milliers de touristes, un moteur de développement économique majeur.

---

\* Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'Office national du film du Canada et la Place des Arts se sont récusés de cette initiative compte tenu de leur statut d'organisme public

## **L'IMPACT DES MESURES SANITAIRES LIÉES À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19**

En mars 2020, au Québec, comme pratiquement partout au pays et dans le monde, les institutions culturelles ont dû annuler, sans préavis, la totalité de leur programmation en raison des règles interdisant les rassemblements publics. Pour les neuf membres signataires de ce mémoire, cela représente, pour la saison 2019-2020 seulement, des pertes de revenu moyennes de 22% par rapport aux revenus anticipés, soit un manque à gagner total de 16,5 M\$ en revenus de billetterie et d'abonnement, 3,1 M\$ en revenus de produits artistiques, 8,2 M\$ en revenus de dons et commandites.

Si la situation engendrée par la crise sanitaire est difficile pour l'ensemble des parties prenantes du secteur des arts et de la culture, elle est particulièrement périlleuse pour les grandes institutions. En effet, les grandes institutions, de par leur nature, gèrent des actifs majeurs (par ex., des infrastructures comme des salles et des pavillons), de même que des équipes artistiques et administratives importantes, ce qui limite la capacité à réduire les coûts à court terme.

Certes, les grandes institutions ont pu profiter des mesures exceptionnelles mises en place par les gouvernements par exemple les mesures d'urgence mises en place par le Conseil des Arts et des Lettres du Québec ou la subvention salariale offerte par le gouvernement fédéral. Il n'en demeure pas moins que la situation actuelle nous place dans une zone périlleuse qui risque, si aucune mesure extraordinaire n'est prise, de mettre en péril notre capacité à participer à la relance.

## **L'IMPORTANCE D'AGIR, MAINTENANT**

Le secteur des arts et de la culture est non seulement l'un des secteurs d'activité les plus touchés au pays par les mesures de confinement et de distanciation sociale, mais il sera également l'un des derniers à retrouver son erre d'aller. Cela, parce qu'une partie de notre public, en particulier les personnes plus âgées, aura été marquée par la crainte de se retrouver en foule, à l'intérieur, ce qui diminuera l'attractivité des lieux dédiés aux arts. À ce s'ajoute la désorganisation des liens avec des partenaires stratégiques, par exemple les écoles, faisant en sorte que le retour du public scolaire ne sera de retour qu'après un certain temps.

Il est conséquemment impératif que le Gouvernement du Canada envoie un signal sans équivoque sur l'importance que le milieu culturel participe à la relance de notre société, faute de quoi nous assisterons à une fragilisation structurelle du milieu. En effet, si la situation dans laquelle nous sommes plongés depuis maintenant près d'un an devait perdurer et, surtout, si nous sommes incapables d'envoyer un message d'espoir, notre écosystème entrera dans une spirale descente marquée par la désaffectation et l'exode du talent vers d'autres secteurs d'activité moins touchés, et donc un milieu moins riche et encore davantage fragilisé. Si cela devait se produire, il faudra au minimum une génération pour rebâtir l'expertise perdue.

En conséquence, appuyer les grandes institutions culturelles du pays revient à appuyer l'écosystème entier des arts et de la culture au pays, en plus de protéger le dynamisme de la métropole.

## NOS PROPOSITIONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les citoyens de Montréalais sont parmi ceux qui ont subi les plus graves conséquences de la crise de la COVID-19. Nous ne pouvons ajouter à cette détresse et cette souffrance la disparition des grandes institutions culturelles qui participent à construire l'âme de notre métropole et du Québec. Nous demandons conséquemment au Gouvernement du Québec de mettre en place quatre mesures extraordinaires, soit :

- 1. Que le gouvernement maintienne le fonds spécial pour appaier les billets invendus par les institutions du secteur des arts vivants et par les musées en conséquence des mesures sanitaires.*

Ce fonds rembourse une partie des billets qui auraient dû être vendus en temps normal, mais qui ne l'ont pas été étant donné les mesures mises en place par les différentes autorités sanitaires du pays.

- 2. Que le gouvernement crée un fonds spécial pour appaier les revenus de dons récoltés par les institutions culturelles pour la mise sur pied d'un fonds de relance.*

Cette initiative ferait office de fonds de relance qui permettra aux organismes culturels de lancer des collectes de fonds pour soutenir la relance de leurs activités.